

## INAUGURATION

### Hervé Novelli rencontre les apprentis alsaciens



Hervé Novelli inaugure la CFA d'Eschau

Hervé Novelli s'est rendu le 24 avril dernier en Alsace à la rencontre des artisans de la région. Il a visité le centre de formation d'apprentis (CFA) d'Eschau totalement rénové. Un programme ambitieux de restructuration sur trois ans vient de se terminer. Hervé Novelli a souligné la qualité de ce " nouveau " centre équipé d'infrastructures modernes. Il offre aujourd'hui un enseignement adapté

au marché qui a déjà permis la formation de près de 760 jeunes apprentis en 2007. Hervé Novelli a inauguré les nouveaux laboratoires " boulangerie " et " pâtisserie et chocolaterie-glacerie " et a rencontré les apprentis. Il a tenu à rappeler qu'il s'attache au jour le jour à élargir les perspectives qui s'offrent à ces jeunes apprentis en travaillant sur leur mobilité accrue en Europe et une transmission d'entreprises facilitée, essentielle pour

perpétuer le savoir-faire.

Hervé Novelli a présidé une réunion de travail avec le comité directeur de la CMA d'Alsace et les présidents de la Confédération de l'artisanat d'Alsace. Les échanges ont porté sur la qualification des créateurs, la réforme du dispositif électoral, la codification du droit local de l'artisanat et le repos dominical.

Enfin, le secrétaire d'Etat a visité les ateliers du centre national de formation d'apprentis facteurs d'orgues qui accueille actuellement trente apprentis en formation. Hervé Novelli s'est félicité de la " qualité de cet enseignement qui répond aux fortes exigences de compétences professionnelles recherchées par les entreprises de ce secteur. Le facteur d'orgues est un secteur professionnel par lequel l'apprentissage constitue la seule voie de formation initiale permettant d'accéder à la qualification. Ce secteur contribue au rayonnement de la France à l'international ". ■

Contact :

Jean-Claude Nousse - 03 88 19 79 39

## NOUVEAUTÉ

### Après le Paris-Brest, vive le Paris-Metz !

En décembre 2007, la chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle a lancé l'idée de lancer un concours pour la création d'un gâteau baptisé le " Paris-Metz " amené à devenir l'ambassadeur de la pâtisserie mosellane au même titre que son confrère le " Paris-Brest " pour la Bretagne. Le gâteau est composé d'un macaron trois parfums, d'une mousseline au bonbon arlequin et de framboises. Une fois le nom et la recette déposés auprès de l'Inpi, il fallait

le commercialiser. La Fédération des boulangers-pâtisseries de la Moselle et le syndicat des patrons pâtisseries de la Moselle ont décidé de travailler main dans la main pour que le " Paris-Metz " soit proposé dans un maximum de commerces mosellans. Près de cinquante professionnels sont actuellement en phase d'apprentissage de réalisation de ce gâteau qui sera en vente début juin. ■

Contact :

Laurent Federspiel - 03 87 39 31 84



## ENVIRONNEMENT

## Pose de la première pierre des futurs locaux du CNIDEP



Les nouveaux locaux HQE du CNIDEP

Créé en 1993 par la chambre de métiers et de l'artisanat de Meurthe-et-Moselle, le service aux artisans en matière d'environnement était à l'époque le premier du genre en France au sein du réseau des CMA. En juin 2003, la CMA de Meurthe-et-Moselle obtient le label " Pôle d'innovation technologique de l'artisanat " délivré par l'Etat. Le CNIDEP

devient alors le centre national d'innovation pour le développement durable et l'environnement dans les petites entreprises.

Dans la continuité de son engagement en faveur de l'environnement et du développement durable, la CMA de Meurthe-et-Moselle a entrepris la construction d'un bâtiment, futur siège du CNIDEP, relevant deux défis : le respect d'une démarche de Haute Qualité

Environnementale (HQE) et l'atteinte de l'objectif " Zéro Energie " c'est-à-dire une consommation énergétique de 0 kWh/m<sup>2</sup> par an. Pour cette construction, les quatorze cibles de la démarche HQE® seront respectées avec notamment le recours à des matériaux et procédés à faible impact environnemental. Pour y parvenir, un ensemble de caractéristiques sera mis en oeuvre telles que : la compacité du bâtiment pour réduire les surfaces d'échange avec l'extérieur, son orientation pour bénéficier des apports solaires passifs et un système de chauffage basé sur un ensemble de techniques utilisant des énergies renouvelables. Le 15 mai 2008, la première pierre du bâtiment a été posée. ■

Contact :  
Claire-Marie Spitals - 03 83 95 60 88

## RENDEZ-VOUS

## Les rencontres franco-américaines de la facture instrumentale

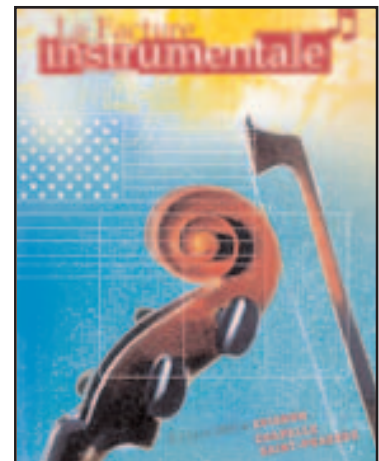
Désireux de favoriser la promotion et le développement des entreprises de la facture instrumentale à l'étranger, la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de PACA organise les rencontres franco-américaines de la facture instrumentale à Avignon les 2 et 3 juin 2008.

Cette manifestation permet à trente professionnels (luthiers, archetiers, facteurs de guitares et fabricants d'accessoires) de rencontrer des

acheteurs et prescripteurs américains (grossistes, détaillants, fabricants, etc...) lors de rendez-vous individuels en vue de trouver un distributeur, faire des ventes directes, créer un partenariat avec un luthier et tester un produit...

Cette opération est co-financée par la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. ■

Contact :  
Valérie Le Sant - 04 96 10 05 48



## OFFRE DE SERVICE

### Un nouveau service " export " en Haute-Vienne

En partenariat avec Ubifrance, agence française de développement internationale des entreprises, la chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Vienne a mis en place un dispositif d'appui à l'export. Ce nouveau service va contribuer à la réussite des entreprises artisanales souhaitant se développer sur les marchés étrangers. La Haute-Vienne a un gros potentiel de développement à l'export autour des métiers d'art, du cuir, des émaux et de la porcelaine. La CMA travaille déjà sur plusieurs missions :

- le salon Index (habitat-décoration) à Dubaï en décembre 2008 ;
- le salon européen de la restauration et de la conservation du patrimoine (Denkmal) à Leipzig en Allemagne en novembre 2008. Pour rappel, le chiffre d'affaires à l'international des entreprises artisanales a atteint six milliards d'euros en 2007. ■

Contact :  
Nathalie Flaquière - 05 55 45 27 00

Retrouvez  
toute l'actualité  
du réseau des CMA  
sur le portail :  
[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

## VISITE

### Le CFA de Villiers-le-Bel accueille Louis Schweitzer

Louis Schweitzer, président de la Haute autorité de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), s'est rendu à l'Institut des métiers de l'artisanat (IMA) de Villiers-le-Bel mardi 20 mai, dans le cadre de la promotion de la charte de la diversité en entreprise.

Accueilli par les membres de la chambre de métiers et de l'artisanat du Val-d'Oise dont dépend l'IMA, d'élus du Val-d'Oise, de la région et du sous-préfet de Sarcelles, Louis Schweitzer a visité les équipements du centre de formation et a discuté avec les apprentis.

Le président de la Halde a commencé sa visite par le pôle automobile et ses ateliers de mécanique et de carrosserie. Il a poursuivi par les salles de cours de

boulangerie et de pâtisserie. La matinée s'est terminée par un débat avec les apprentis sur le thème de la discrimination à l'embauche. ■

Contact :  
Olivier Salat - 01 34 35 80 06



Louis Schweitzer, président de la Halde

## CROISSANCE

### Le cap des 10 000 entreprises artisanales franchi en Nouvelle-Calédonie

L'artisanat calédonien compte 10 175 entreprises, soit une croissance de près de 4 % par rapport à 2006. Dans ce contexte porteur, l'action de la chambre de métiers et de l'artisanat est centrée sur l'accompagnement et le soutien à un nombre croissant d'artisans. Rapprochement entre les artisans et leurs clientèles et partenaires, modernisation du secteur des métiers par la sensibilisation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et enfin anticipation par une action sur l'amélioration des compétences et les problématiques de développement

durable sont autant d'axes de travail prioritaires. Si le bilan de l'année 2007 est positif, des défis restent à relever pour la CMA, comme la nécessité d'inscrire les conjoints d'artisans dans un cadre juridique, social et fiscal mieux reconnu avec la création d'un véritable statut à l'instar de ce qui a été fait en métropole. ■

Contact :  
Laure Le Gall - 00687 28 23 37

